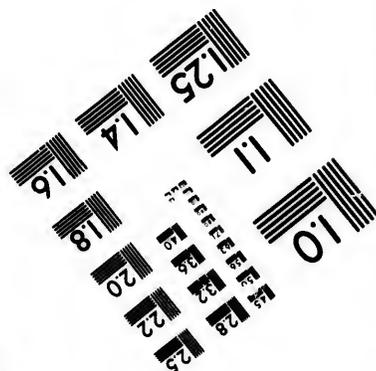
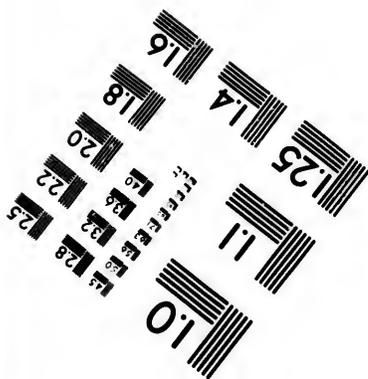
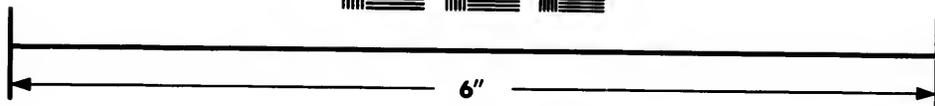
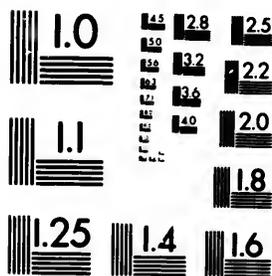


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

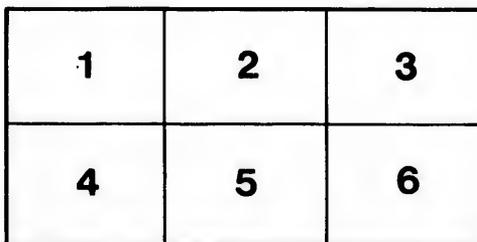
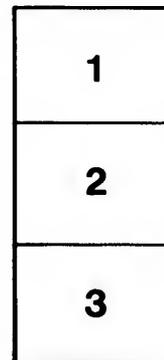
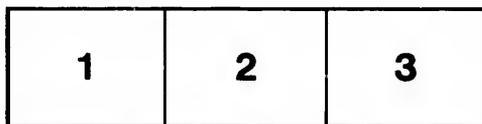
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire  
détails  
es du  
modifier  
er une  
filmage

es

e

errata  
l to  
t  
e pelure,  
on à

32X

LETTRE DE MGR. TACHÉ,  
ÉVÊQUE DE ST. BONIFACE,

*Donnant à MGR DE MONTRÉAL le récit des malheurs  
de son Diocèse depuis deux ans.*

---

Monseigneur,

Votre Grandeur m'a demandé de lui fournir quelques renseignements sur les épreuves et les malheurs que la Providence a fait peser sur le diocèse de St. Boniface de la Rivière-Rouge. Si je n'écoutais que mon inclination, à cet égard, je garderais certainement le silence. Je serais tenté de croire qu'il a déjà été trop question de nous, je craindrais d'être indiscret ou importun. Cependant les généreuses et honorables sympathies que je rencontre chaque jour, m'encouragent ; elles me prouvent jusqu'à l'évidence que V. G. avait raison de me dire : que le troupeau qui a l'avantage de l'avoir pour pasteur ne se lasse pas de courir dans les voies de la charité ; qu'il est toujours prêt à soulager les infortunes et à consoler les malheureux. Je me rends donc, Monseigneur, à l'invitation de V. G., et, au risque même de répéter des choses déjà dites plusieurs fois, je résume l'histoire de nos malheurs depuis quelques mois.

M. Goiffon, Missionnaire du diocèse de St. Paul aux Etats-Unis, avait été visiter le digne Prélat qui dirige cette église presque naissante. Au mois d'oc-

tobre, le bon Prêtre s'en retournait dans sa mission. Fort des encouragements et des secours qu'il avait reçus, il allait, tout joyeux, reprendre ses travaux apostoliques. Il lui tardait de revoir ses chères missions de Pimbina et de St. Joseph, ce petit peuple qu'il avait laissé sans pasteur, qui pourtant a tant besoin de secours religieux. Dans l'ardeur de son zèle, ne calculant pas assez les difficultés, M. Goiffon, impatient d'arriver plus vite, se sépara de ses compagnons de voyage et prit les devants. Le 3 novembre, seul au milieu des prairies, sans abri, il fut assailli par une furieuse tempête. Un vent aussi froid que violent soulevait la neige en tourbillons épais. Les habits de M. Goiffon, mouillés par la pluie de la veille, se glacèrent bientôt ; il chemina pourtant ainsi tout le jour. Le malaise et la souffrance qu'il endura pendant cette triste journée furent tels qu'il ne sut pas même distinguer le moment où ses deux pieds se gelèrent. Son cheval, épuisé de fatigue, pouvait à peine se mouvoir, et, à la tombée de la nuit, le Missionnaire, craignant de s'égarer, dut songer à descendre de sa monture, pour attendre le retour de la lumière. A peine à terre, il s'aperçut que ses jambes ne pouvaient plus le soutenir ; il se creusa un gîte dans la neige glacée et passa là quatre jours et cinq longues nuits, incapable de se mouvoir, sans feu, n'ayant d'autre abri ou couverture qu'une peau de buffle, couverte de neige et de glace. Sentant ses forces s'épuiser, faute d'alimentation, le courageux Missionnaire fut réduit à détacher quelques lambeaux de chair du cadavre de son cheval mort de froid et de fatigue, et à manger cette affreuse

nourriture toute crue et ensanglantée. Le 8 au matin, il fut trouvé dans cet état par les MM. Pritchard, qui se rendaient à la Rivière-Rouge, et qui lui donnèrent tous les secours possibles dans l'état de dénuement où ils étaient eux-mêmes. A Pimbina, M. Goiffon fut accueilli par M. J. Rolette, qui, pendant près de trois semaines, le traita avec une charité et une générosité au-dessus de tout éloge. Ce n'est que là que M. Goiffon comprit toute la grandeur de l'accident qui lui était arrivé, ce n'est même que le troisième jour après son arrivée à Pimbina qu'il put en calculer les pénibles conséquences. Alors, mais alors seulement, ses deux pieds se dégelèrent, les chairs tombant en putréfaction lui causèrent des douleurs atroces. Les Missionnaires de St. Boniface, en apprenant ce malheur, envoyèrent de suite quérir M. Goiffon. Le mauvais état des chemins ne permit pas au patient de se rendre immédiatement aux vœux de ses confrères, ce n'est que le 26 qu'il put se mettre en route, et le 28 il arrivait à l'Evêché. Un sentiment profond de compassion saisit le cœur de tous ceux qui virent M. Goiffon. Les médecins donnèrent quelques jours de repos au malade. Le 3 Décembre ils lui firent subir l'amputation de sa jambe droite ; ils attendaient qu'il eut recouvré un peu de force pour lui retrancher au moins une partie du pied gauche, lorsque la rupture d'une artère occasionna une perte considérable de sang, qui acheva d'épuiser le malade. Le 13 au soir les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de le sauver. Les Prêtres de St. Boniface et même toute la population étaient dans l'affliction. Les souffrances de

M. Goiffon avaient excité les plus vives sympathies. Quant à lui, calme, résigné, heureux d'être le martyr de son zèle, il attendait le trépas avec une force d'âme et un courage qui étonnaient tous ceux qui en étaient les témoins.

Tout était triste et silencieux dans l'Evêché de St. Boniface, lorsque le 14 vers les dix heures du matin, un cri de détresse se fait entendre. Au feu ! . . Au feu ! . . A peine ce triste signal est-il donné que les Révds. Pères Mestre et Simonet se précipitent dans la chambre de M. Goiffon ; et, malgré les réclamations du malade, qui demande : " qu'on le laisse " plutôt brûler pour sauver quelque objet précieux, " ils saisissent les matelas sur lesquels il repose, et, en tâtonnant à travers des appartements déjà remplis d'une fumée épaisse, ils parvinrent à arracher le malheureux Missionnaire aux flammes qui fallirent les consumer tous les trois. Sortis de la maison, les Pères veulent y rentrer, pour au moins prendre quelques couvertures, afin de protéger le cher malade contre un froid de 25°, mais impossible. Déjà les flammes sortaient par toutes les ouvertures, on ne put pas même arracher une couverture, en sorte que M. Goiffon fut à la veille d'être gelé à mort, pendant qu'on le transportait à l'Hôpital.

Un vieillard aveugle, fils d'un Canadien du nom de Ducharme, fut atteint et dévoré par l'élément destructeur. Bien des Canadiens infirmes et âgés terminent, à la Rivière-Rouge, leur carrière mortelle, dans la misère et la souffrance. L'Evêque de St. Boniface, non content de gémir sur le triste sort de ses infortunés compatriotes, voulait les soulager ; il

s'apprêtait à ouvrir un asyle où seraient recueillis ces pauvres malheureux. L'aveugle Ducharme était logé à l'Evêché en attendant la construction de cet asyle. Dieu sait quand cette œuvre si belle et si utile pourra se réaliser. Cependant l'alarme avait été donnée, le tocsin avait fait entendre son son lugubre ; une foule immense se rendit sur le lieu du sinistre, mais tous les efforts furent inutiles. Les flammes avaient tellement envahi tous les appartements de la demeure Episcopale, qu'il fut impossible de soustraire le moindre objet. Quelques ornemens et vases sacrés furent sauvés, grâce à la Sr. Gosselin, qui avait le soin de la sacristie, et qui s'y précipita à trois reprises, bravant ainsi le danger qui la menaçait. De l'Evêché les flammes se communiquèrent à la Cathédrale et bientôt le plus bel édifice de tout le territoire de la Baie d'Hudson ne fut plus qu'une masse de feu. Après deux heures de douloureuse angoisse, ceux qui contemplaient cet affreux spectacle n'aperçurent plus que des ruines et des cendres fumantes.

Le 30 Mai, le feu se déclara dans une grange appartenant aux Sœurs de la Charité ; un vent violent le communiqua bientôt aux dépendances de l'Evêché, épargnées le 14 Décembre. Les secours furent presque inutiles et quatre grands bâtimens, où se trouvaient bien des objets précieux, furent complètement réduits en cendre.

Ces deux incendies ont entièrement détruit l'établissement Episcopal de St. Boniface. Mgr. Provencher, premier Apôtre de la Rivière-Rouge, dont les œuvres ne sont pas assez connues, dont la mémoi-

re ne sera jamais assez bénie, avait consacré les trente-cinq années de son apostolat à la formation de cet établissement. A force de travail, de sacrifices, de privations, aidé de l'œuvre si sublime de la Propagation de la Foi et de quelques amis du Canada, le premier Evêque de St. Boniface avait réussi à construire une église qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil de la population catholique de ce Diocèse ; une maison vaste et commode ; une bibliothèque riche, du moins pour le pays ; un mobilier qui, quoique modeste, permettait d'exercer convenablement l'hospitalité et de faire le bien ; les dépendances nécessaires à une grande ferme : tout cela est pour ainsi dire anéanti. De l'Eglise, il ne reste que des pans de murs calcinés ; de la maison il ne reste rien ; du mobilier, pas une chaise ; de la garde-robe de l'Evêque, de ses Prêtres, des domestiques, pas une épingle ; de la bibliothèque, pas un volume ; des archives, registres et autres documens précieux, pas une feuille de papier. Les dépendances ont eu le même sort ; tout est perdu, tout est détruit. Rien n'était assuré. Que l'on juge de la grandeur de la perte ! Puis, souffrez, Monseigneur, que je le dise, que l'on juge de mon émotion, lorsque, le 23 Février, après un voyage de cinquante-cinq jours de marche en hiver, après quarante-quatre nuits passées dehors, à la belle étoile, pendant la saison rigoureuse, je revois St. Boniface, je m'agenouillais au milieu de ces ruines, que l'incendie du 14 Décembre avait mises à la place d'un établissement prospère.

Ces pertes immenses ont été subies à la Rivière-Rouge, on connaît la distance des lieux, la difficulté

des communications, la pauvreté indispensable d'une population ainsi placée. Le seul fait de l'éloignement est une cause de gêne et de souffrance. D'ailleurs, la destruction de l'établissement Episcopal de la Rivière-Rouge n'est pas, cette année, la seule épreuve, que la Providence ait réservé à cette petite mais intéressante colonie. L'inondation a plongé le pays dans la misère la plus profonde. Le désir, qu'avaient les catholiques, de venir en aide à leur premier Pasteur, se trouve en grande partie paralysé par les pertes immenses qu'ils ont subies eux-mêmes et la pauvreté extrême à laquelle un grand nombre a été réduit par cet autre fléau.

Que devait faire l'Evêque de St. Boniface, dans ces fâcheuses circonstances, en face de tant de ruines, à la vue de tant de maux, accumulés les uns sur les autres, en si peu de temps et avec des conséquences si funestes ? Comme chrétien, il n'a pas autre chose à faire qu'à baiser la main qui le frappe, à bénir la volonté sainte qui l'éprouve, à adorer la justice miséricordieuse qui le châtie ; aussi dans la sincérité de son âme il a dit à Dieu : *Bonum est quia humiliasti me.* Je le sens, Monseigneur, Dieu n'a pas trouvé en mon cœur ce degré d'abnégation qu'il exige de ses Pontifes, il a fait souffler sur mon âme le vent brûlant de l'affliction, qui devait y consumer tout ce qui tient trop à la terre. Aussi j'ai assez senti mon indignité pour être forcé de comprendre la juste cause de ce terrible châtement, de cette cruelle épreuve. Cependant j'ai dû m'écrier : *Parce Domine parce populo tuo.* Puis, comme je ne suis pas le seul à souffrir, j'ai dû songer à réparer nos pertes.

Comme mon vénérable prédécesseur, je suis convaincu qu'une belle Eglise est nécessaire à la Rivière-Rouge. Nécessaire pour les catholiques qui, sans cela, sont privés du secours puissant qu'offre à leur foi le grand spectacle de nos cérémonies religieuses. Nécessaire au milieu d'une population mixte, afin *même extérieurement* de procurer à l'épouse de Jésus-Christ le triomphe de la supériorité. Nécessaire pour les pauvres Sauvages de l'immense Diocèse de St. Boniface, qui, sans ce point brillant, vers lequel ils dirigent leurs regards, subiraient quelquefois une fâcheuse impression, lorsque les ministres de l'erreur veulent leur persuader que le catholicisme n'est pas la religion véritable, parce que, disent-ils, elle est la religion des pauvres ; ce qui est très vrai dans le Diocèse de St. Boniface surtout. Les malheureux Indiens souffrent tant de leur indigence, qu'ils ne croient que difficilement à la divinité de la pauvreté de la crèche. Aussi, je suis intimement persuadé que la religion perdrait beaucoup, que ses intérêts les plus chers seraient compromis, si les choses en demeurèrent où elles en sont maintenant ; si tout notre passé restait à l'état de ruines ; si ces cendres, durcies par l'inondation, n'étaient pas remuées, pour en tirer quelque chose qui atteste la puissance du catholicisme, même dans les circonstances les moins favorables. Ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à presser la construction de ma Cathédrale. Quel que pieux, quel que nécessaire que soit ce projet, ce ne serait qu'un rêve, si nous devions nous contenter de nos ressources locales ; aussi j'ai dû nécessairement compter sur la charité d'autrui. A la vérité je n'a-

vais pas la pensée de la provoquer cette charité, je la savais si prévenante que je m'étais proposé de la laisser suivre son essort.

Votre Grandeur et d'autres, dont les nobles sympathies m'honorent autant qu'elles me consolent, en ont pensé autrement. V. G. connaît si bien les cœurs de ceux qu'elle dirige dans les voies du ciel, qu'elle a bien voulu m'assurer que non-seulement je gagnerais plus, mais que même je plairais davantage, en tendant naïvement la main d'abord à votre Clergé, qui donne toujours si bel exemple, puis à votre peuple toujours empressé de suivre les nobles sentiers de la générosité de ses Pasteurs. Je ne dirai pas que je me décide volontiers à cette démarche ; tout au contraire, elle me répugne : j'ai même eu besoin pour me déterminer de me rappeler que je me dois tout entier à mon Diocèse, que ce n'est pas assez de lui avoir consacré ma personne, mes affections les plus chères, mais que je lui dois aussi le sacrifice de mes répugnances. A la vérité il m'en coûte moins de demander ici en Canada, parce que d'abord on est toujours plus à l'aise en famille, puis le Diocèse de St. Boniface possède en Canada des titres qu'il ne peut pas faire valoir ailleurs. La population catholique de la Rivière-Rouge se compose presque exclusivement de Canadiens ou de leurs descendants. Bien des familles canadiennes ont là de leurs membres. Souvent les pauvres Missionnaires du Diocèse de St. Boniface ont dû se priver, se gêner beaucoup pour nourrir des personnes dont les parents vivent ici dans le luxe et l'abondance. De plus notre chère patrie (qu'on me permette de dévoiler cette

misère) a contracté une dette immense vis-à-vis de ces régions sauvages. Pendant de longues années, nos voyageurs canadiens ont porté le scandale parmi ces nations infidèles, au point de rendre presque impossible la conversion de celle avec laquelle ils ont eu le plus de rapports. Un mal immense a été fait. Malgré la trop fameuse réputation des *voyageurs des pays d'en haut*, le Canada si noble, si généreux, si chrétien, n'a pas soupçonné ce que pouvaient ceux de ses enfants qui se sont égarés. En l'apprenant, il ne voudra pas laisser sans compensation cette somme de mal, il ajoutera un acte de générosité à tant d'autres, pour faire taire le cri de vengeance qu'ont provoqué les égarements de quelques-uns des siens. Il est vrai que cette œuvre d'expiation est déjà commencée. Les premiers Missionnaires de la Rivière-Rouge sont les premiers apôtres que le Canada ait donnés à la terre étrangère. C'est sur les rives de la Rivière-Rouge qu'a été plantée la tombe des premières héroïnes Canadiennes, qui ont arraché leurs cœurs aux douceurs et aux affections de la patrie, pour aller si loin offrir au monde le grand spectacle de la Charité Chrétienne, du dévouement que le Catholicisme seul peut inspirer. En Canada donc, plus qu'ailleurs, on comprendra la juste douleur des habitants de St. Boniface éprouvés par le feu et par l'eau. Cette paroisse a vu détruire le tombeau de son véritable père et de son premier Missionnaire, Mgr. Provencher, et elle n'a pas eu un pouce de terre sèche, pour recevoir la dépouille mortelle de la fondatrice de ses Sœurs de Charité, morte pendant l'inondation. Aussi, comme il était triste le

convoi funèbre de la Sr. Valade ! Cette procession lugubre, faite dans l'eau jusqu'à mi-jambe, pour aller enfouir temporairement dans les ruines de ma cathédrale, les restes vénérés de celle qui, pendant dix-sept années de sacrifices et de dévouement, a fait tant de bien à sa patrie adoptive. Pendant que nos âmes étaient navrées de douleur, par suite d'un enchaînement si exceptionnel de malheurs et d'épreuves, l'âme de cette pieuse Sœur s'envolait au Ciel. Là dans la patrie véritable, elle aura offert pour le Canada les sacrifices qu'elle avait faits en quittant la terre natale et pour la Rivière-Rouge ceux qui ont été la conséquence du choix de ce pays pour patrie adoptive. Puissent ces vœux, qui sont aussi les nôtres avoir été exaucés : veuille le Ciel bénir le Canada et consoler le peuple de la Rivière-Rouge !

Agréez, en même temps, Monseigneur, l'assurance de mon respect et de ma vive reconnaissance.

Le dernier de vos frères dans l'Episcopat,

✠ ALEX., EV. DE ST. BONIFACE,

O. M. I.

Montréal, 12 Octobre 1861.

